



## Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

### Depuis le début de l'année 2021, la Bourgogne-Franche-Comté est la région de métropole où l'excédent de décès est le plus élevé

Rédaction le 15 février par Philippe Rossignol

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> février 2021, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 3 753 décès, soit 29 % de plus qu'en 2020 et 22 % de plus qu'en 2019 sur la même période. À noter que les décès causés par la grippe hivernale ont été plus nombreux début 2019 qu'en 2020 (Cf. méthodologie). Mayotte mis à part, la région a la surmortalité la plus élevée devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 19 %) et Grand-Est (+ 18 %). Longtemps derrière Auvergne-Rhône-Alpes, le basculement a eu lieu mi-décembre. Alors que cette dernière a connu un important repli des décès au cours du mois de décembre, le niveau est resté stable, et élevé, en Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis début novembre, le nombre de décès oscille autour des 120 décès quotidiens dans la région. Durant la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaine de janvier, une inflexion de la courbe est observée suivie d'un court rebond. Le nombre de décès repart à nouveau à la baisse mais l'ampleur reste encore à confirmer. Au total sur le mois de janvier, les décès sont en baisse de 2 % par rapport au mois précédent.

L'augmentation du nombre de décès en début d'année concerne particulièrement les personnes âgées de 85 ans ou plus. Entre 65 et 84 ans, la hausse est moindre comparée à 2019, année au cours de laquelle la grippe saisonnière avait été assez virulente.

La Jura est le département français qui enregistre la plus forte progression des décès depuis le début de l'année par rapport à 2019 (+ 49 %). Dans la région, la hausse est également concrète en Haute-Saône (+ 36 %), dans le Doubs (+ 30 %) et en Saône-et-Loire (+29 %)

#### Nombre de décès survenus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> février

	2021	2020	2019	Évolution (en %)	
				2021 / 2020	2021 / 2019
Côte-d'Or	648	520	562	+ 24,6	+ 15,3
Doubs	544	424	418	+ 28,3	+ 30,1
Jura	354	251	238	+ 41,0	+ 48,7
Nièvre	367	281	298	+ 30,6	+ 23,2
Haute-Saône	285	201	209	+ 41,8	+ 36,4
Saône-et-Loire	848	630	657	+ 34,6	+ 29,1
Yonne	450	383	449	+ 17,5	+ 0,2
Territoire de Belfort	257	211	233	+ 21,8	+ 10,3
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>3 753</b>	<b>2 901</b>	<b>3 064</b>	<b>+ 29,4</b>	<b>+ 22,5</b>
<b>France</b>	<b>67 095</b>	<b>59 100</b>	<b>62 576</b>	<b>+ 13,5</b>	<b>+ 7,2</b>

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)  
Source : Insee, État civil

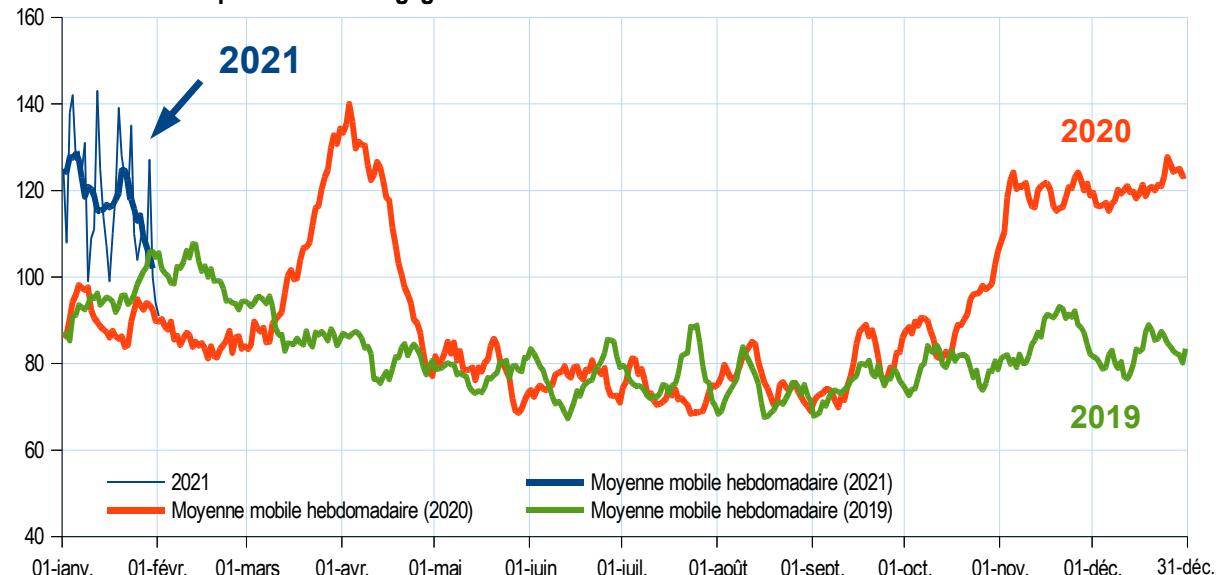
#### Nous contacter :

Katy Lequin  
Chargée de communication externe  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
Tél : 06.63.30.50.36  
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

#### Pour en savoir plus :

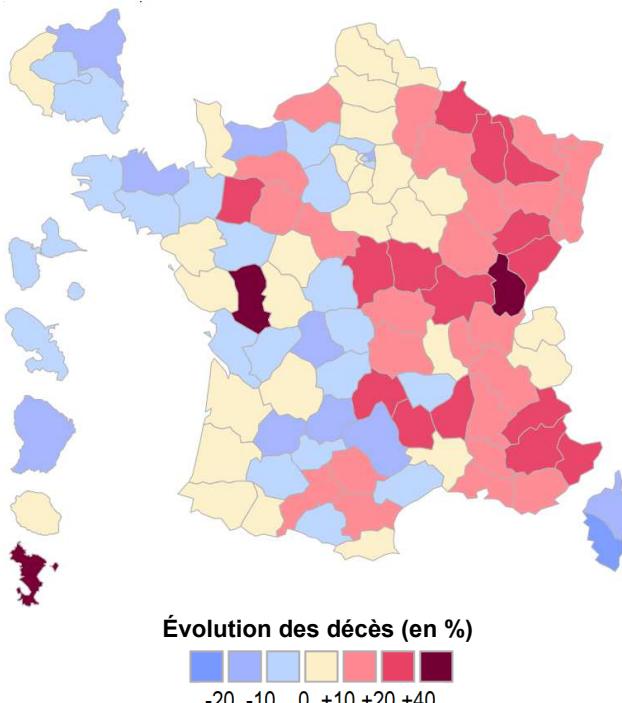
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
<https://blog.insee.fr/>  
  
#BFC @InseeRegions

## Évolution des décès quotidiens en Bourgogne-Franche-Comté

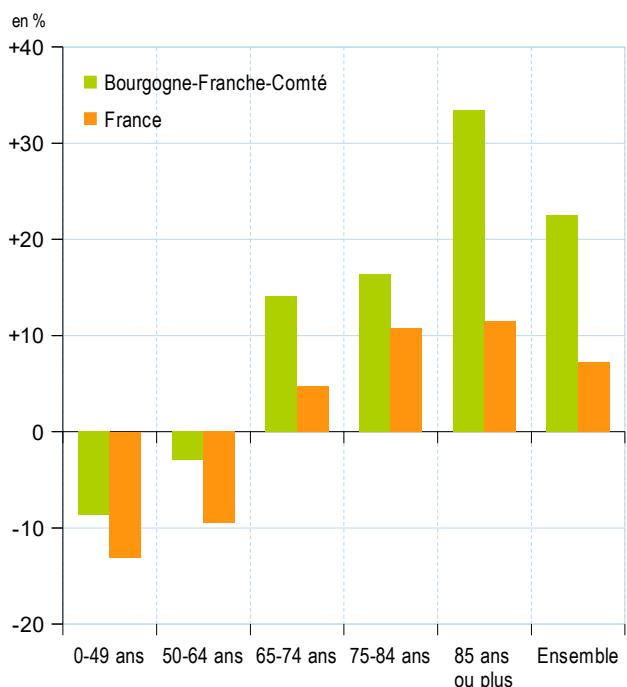


Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)  
Source : Insee, État civil

Évolution des décès cumulés du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> février 2021 par rapport à la même période en 2019 par département



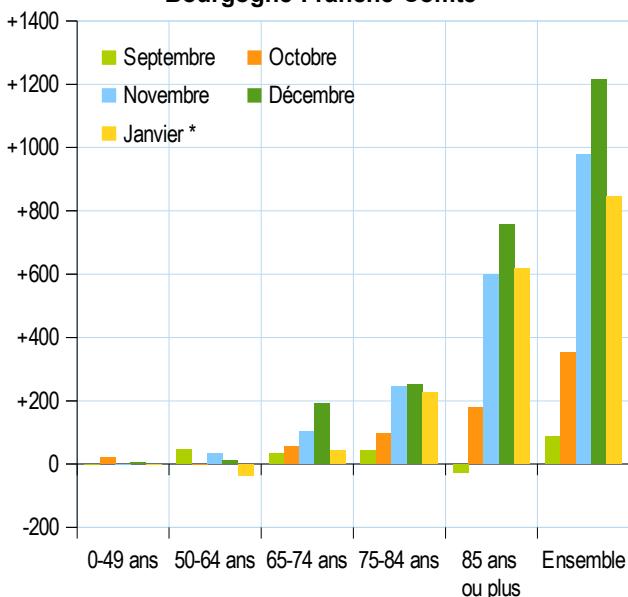
Évolution du nombre de décès cumulé selon l'âge entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> février 2021 par rapport à la même période en 2019



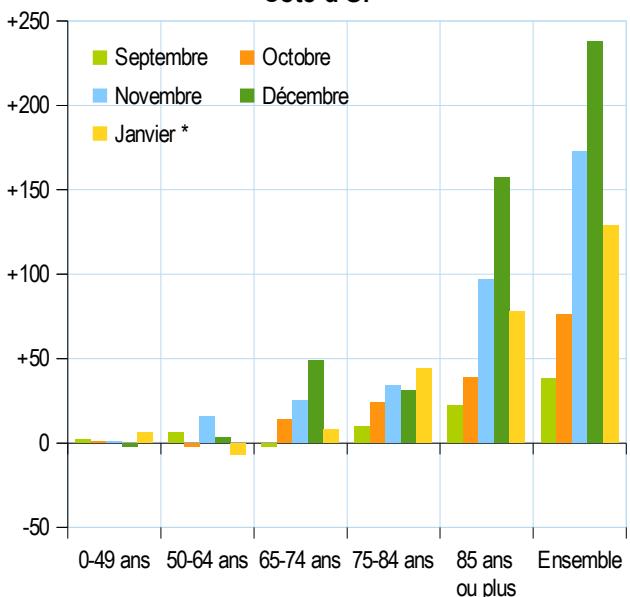
Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)  
Source : Insee, État civil

### Écart du nombre de décès entre septembre 2020 et janvier 2021 par rapport à l'année précédente sur la même période

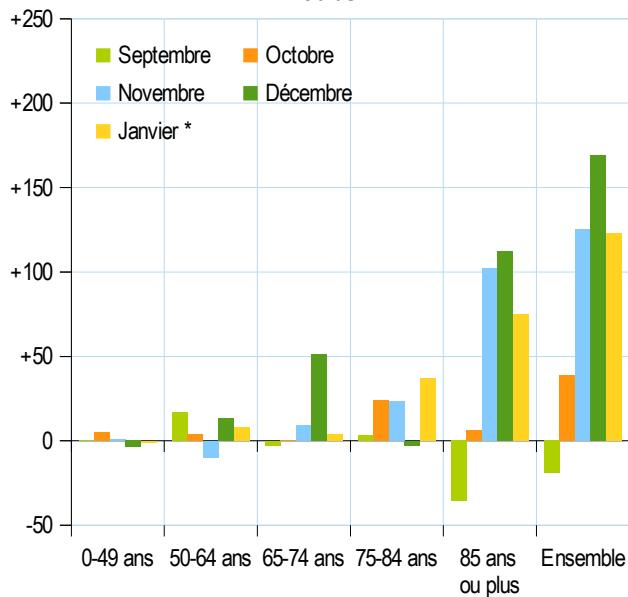
#### Bourgogne-Franche-Comté



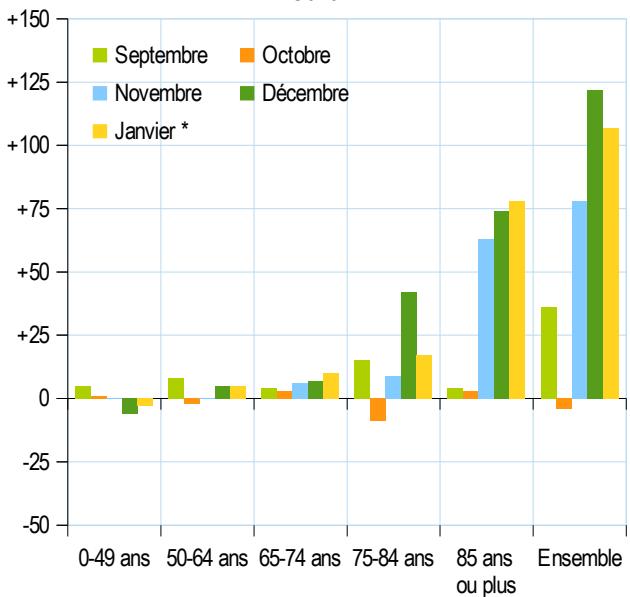
#### Côte-d'Or



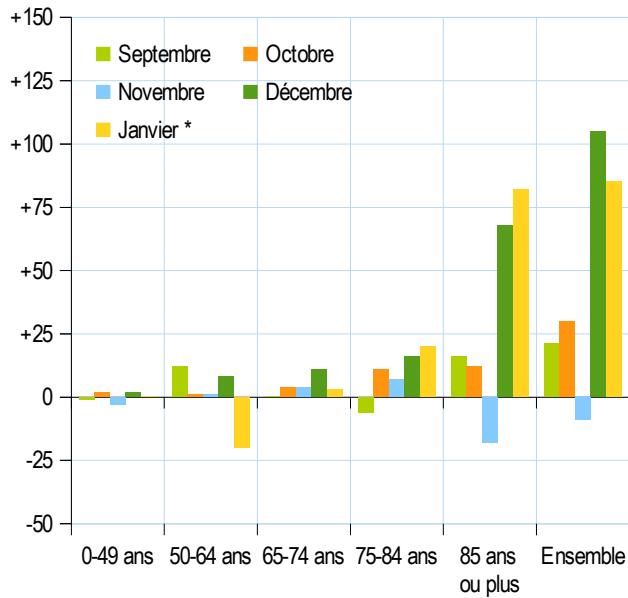
#### Doubs



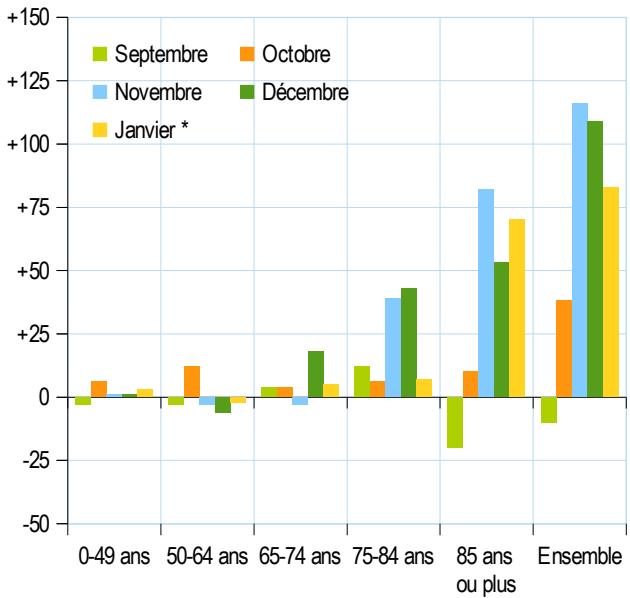
#### Jura

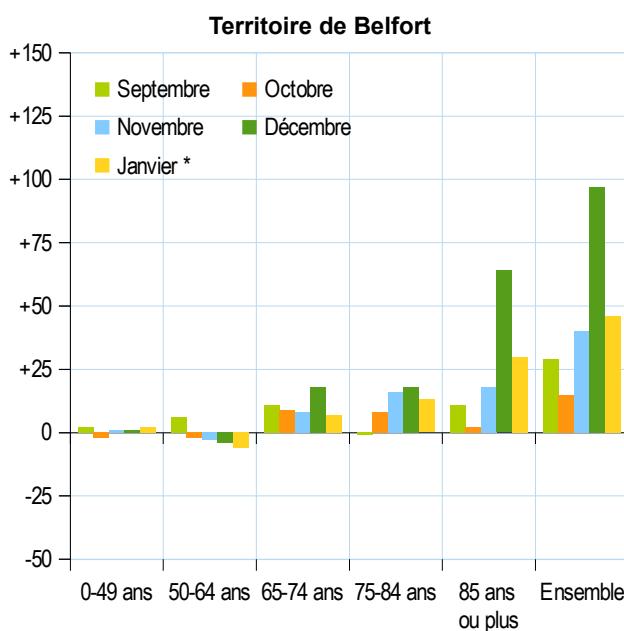
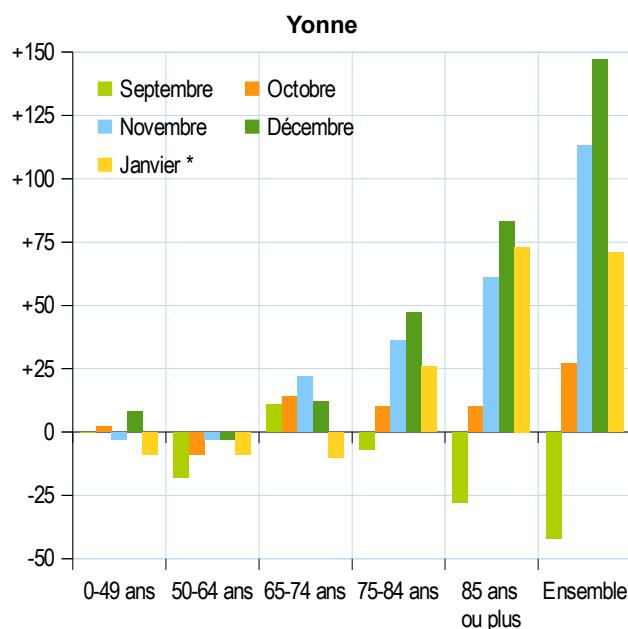
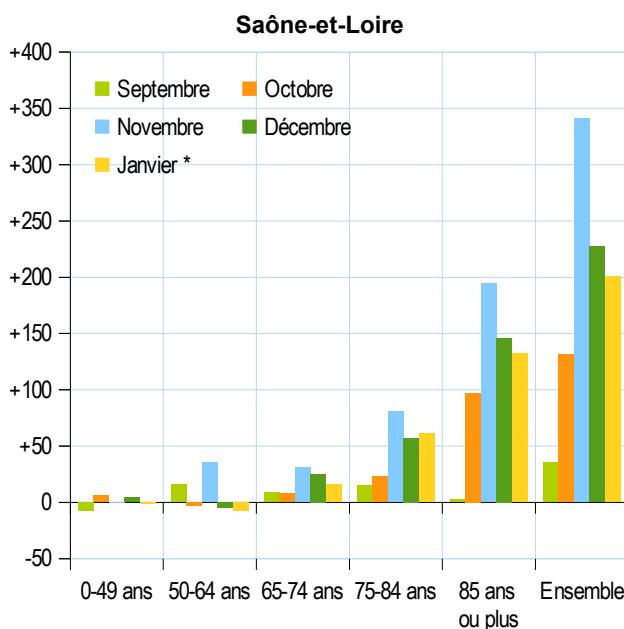


#### Nièvre



#### Haute-Saône





\* données provisoires

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee  
Source : Insee, État civil

#### Note méthodologique :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant sur la même période un an auparavant. Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> février 2021** porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 12 février 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, de même que le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid. Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars, conduit en ce début d'année à comparer la période hivernale de janvier-février 2021 à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été, en France, de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné 3 680 décès (entre le 13 janvier et le 15 mars 2020).

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>

Pour plus d'informations, vous pouvez également télécharger la note méthodologique complète à cette adresse :  
[https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31\\_note\\_methodo\\_deces\\_quotidiens.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31_note_methodo_deces_quotidiens.pdf)

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.